



Certificat

FERMETURES

Baies, portes, vérandas et accessoires

Volet Roulant Monobloc « THERMOBLOC »

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF Fermetures (NF 202) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société SPPF

15, rue de Tours 49300 CHOLET FRANCE

Usine SPPF

15, rue de Tours 49300 CHOLET FRANCE

le droit d'usage de la marque NF Fermetures pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 626-267-95 du 20 janvier 2015 Décision d'extension n° 866-267-95 du 16 juillet 2020 Cette décision se substitue à la décision n° 821-267-95 du 26 juin 2019

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet http://evaluation.cstb.fr/certifications/nf202/ pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

A ce certificat est attaché le classement VEMCROS

Résistance au vent : V*3 V*4 V*5 Selon configurations et dimensions

Endurance mécanique : E*2 Manœuvres par treuil latéral

E*3 Manœuvres par sangle, treuil sous face

et motorisée

Manœuvre : M*1 M*2 Manœuvres par sangle, et treuil selon

configurations et dimensions

Manœuvre motorisée

Résistance aux chocs : C* Critère accepté

Comportement à R Critère accepté
l'ensoleillement (1) :

Occultation : O^* Critère non demandé Corrosion : S^*2 Critère accepté Résistance thermique : ΔR^* Selon configurations

Facteur solaire : Sws - gtot* Selon coloris

Note : Les niveaux des classes, en fonction de la configuration et des dimensions, sont ceux retenus dans le dossier de la marque déposé au CSTB et synthétisés dans les pages suivantes.

(1) Cette caractéristique complémentaire n'est pas visée par la norme produit NF EN 13659 Ce certificat comporte 5 pages.

Correspondant :

DIRECTION BAIES ET VITRAGES Courriel : NF202@cstb.fr Tél. : 01 64 68 84 45

> Pour le CSTB Pour le Président

Edwige PARISEL







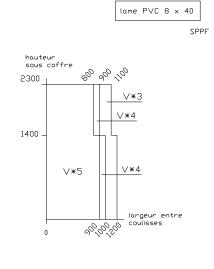
Annexe du Certificat

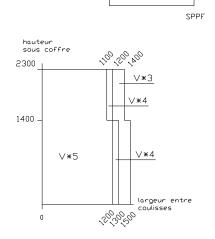
Décision n° 866-267-95 du 16 juillet 2020

Ce certificat NF-Fermetures est délivré pour des fermetures équipées du coffre de volet roulant « THERMOBLOC » de la société SPPF, sous Avis Technique.

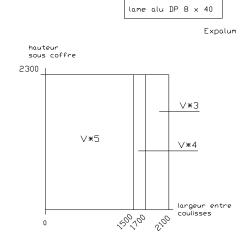
PERFORMANCES

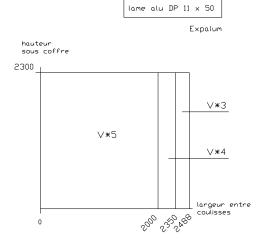
Se Résistance au vent :





lame PVC 11 × 50









Annexe du Certificat

Décision n° 866-267-95 du 16 juillet 2020

♦ Endurance mécanique :

Manœuvre par treuil (sortie latérale): E*2

Manœuvres par treuil (sortie sous face), sangle et motorisée : E*3

Manœuvre:

- Effort de manœuvre :

Manœuvres par sangle et treuil : M*1 ou M*2 (selon les tableaux ci-dessous).

Lames PVC:

Manœuvre	Lame	M*2	M*1
Treuil sortie sous face	8 mm	2,20 m ²	2,50 m ²
	11 mm	1,90 m ²	3,20 m ²
Treuil sortie latérale	8 mm	2,53 m ²	/
	11 mm	2,70 m ²	3,22 m ²
Sangle	8 mm	2,00 m ²	2,53 m ²
	11 mm	1,40 m ²	2,00 m ²

Lames aluminium :

Manœuvre	Lame	M*2	M*1
Treuil sortie sous face	8 mm	2,70 m ²	4,80 m ²
	11 mm	2,60 m ²	5,70 m ²
Treuil sortie latérale	8 mm	4,83 m ²	/
	11 mm	3,60 m ²	5,7 m ²
Sangle	8 mm	2,50 m ²	3,60 m ²
	11 mm	1,90 m ²	2,70 m ²

Manœuvre par motorisée : N





Annexe du Certificat

Décision n° 866-267-95 du 16 juillet 2020

- Fausses Manœuvres :

Manœuvres par sangle et par treuil : Critères satisfaisants

Manœuvre motorisée: Critères non évalués dans le cadre du classement M (Voir notice avec préconisations d'utilisation)

- Résistance des organes maintenant la fermeture en position déployée (EOFC) :

Manœuvres par treuil et motorisée : Critère satisfaisant

Manœuvre par sangle : Critère non évalué

♥ Résistance aux chocs : C*

Comportement à l'ensoleillement : R

♦ Occultation : O*

♦ Corrosion : S*2

Résistance thermique :

Résistance thermique du tablier en m².K/W

Tabliers PVC Lame 8 x 40 Rsh = 0,06

Lame 11 x 50 Rsh = 0.08

Tabliers aluminum Rsh = 0,01

Résistance thermique (fermeture + lame d'air) en m² K/W

Perméabilité à l'air : classe 4 (faible perméabilité) – Manœuvres par sangle

Tabliers PVC Lame 8 x 40 $\Delta R^* = 0.19$

Lame 11 x 50 $\Delta R^* = 0.20$

Tabliers aluminium $\Delta R^* = 0,15$

Note : Les systèmes de classe 4 permettent l'installation d'une entrée d'air sur la fenêtre ou / et sur le coffre de volet roulant.





Annexe du Certificat

Décision n° 866-267-95 du 16 juillet 2020

Perméabilité à l'air : classe 5 (étanche) - Manœuvres par treuil et motorisée

Tabliers PVC Lame 8 x 40 $\Delta R^* = 0.23$

Lame 11 x 50 $\Delta R^* = 0.25$

Tabliers aluminium $\Delta R^* = 0.18$

Note : Les systèmes de classe 5 avec lames finales plates de 8 mm et 11 mm permettent d'assurer l'arrivée d'air nécessaire à la ventilation par des orifices disposés dans le coffre.

Les usinages des entailles destinés à recevoir les entrées d'air doivent être effectués selon les dispositions :

1 mortaise 2 x 172 x 12 ou 1 mortaise 2 x 172 x 15

Les entrées d'air mises en œuvre doivent être certifiées NF 205 « Ventilation Mécanique Contrôlée »

♦ Facteur solaire:

Tabliers de coloris blanc, gris clair	(L*≥ 82)	$Sws = gtot^* = 0.05$
Tabliers de coloris marron, noir	(L*< 82)	$Sws = gtot^* = 0,10$

Le produit objet du présent certificat ne dispose d'aucune Déclaration Environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Cette information est donnée à titre indicatif. L'ensemble des déclarations environnementales (DE) existantes sont référencées sur le site www.inies.fr.